

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 10 MARS 2023

N° 23-00272 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **quatre (04) élèves Techniciens Supérieurs Urbanistes, session 2022**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	DOUSSA KADRI	2610_0297_3975_3568	B13020882	20/04/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

DEFAILLANT

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	OUEDRAOGO BOUKARI	2102_1516_2309_9434	B13203473	31/12/91

Arrêté la présente liste à un(01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale des Travaux Publics(ENTP), dans les plus bref délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADO
Officier de l'Ordre de

